



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 21 Juin 2024 à 20 heures 30 minutes
MAIRIE

Présents :

M. VELLE PATRICE, M. GIRARD CHRISTIAN, M. CHENOT NICOLAS, M. LECLERE SEBASTIEN, M. GRIFFATON GAUTIER

Absent excusé :

M. GRIFFATON GABRIEL a donné pouvoir à M. GRIFFATON GAUTIER

Secrétaire de séance : M LECLERE Sébastien

Président de séance : M. VELLE PATRICE

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 12.04.2024

Le Maire demande si le compte-rendu de la réunion du 12.04.2024, appelle des remarques, interrogations ou modifications.

Cette réunion était quasi exclusivement consacrée aux actes budgétaires,

- Une remarque sur la remise en eau au cimetière, cela a été fait et les 2 robinets ont été remplacés car ils fuyaient

Aucune autre remarque n'est à formuler, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider ce compte-rendu :

VOTE : **Compte-Rendu validé à l'unanimité**

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire demande si un conseiller veut remplir la fonction de secrétaire de séance, Mr LECLERE Sébastien se propose d'être le secrétaire pour cette séance. A l'unanimité, les conseillers valident, Mr LECLERE Sébastien est donc désigné secrétaire de cette séance.

2- Correction Budgétaires (Assainissement)

Suite à la transmission des actes budgétaires, à l'issue du précédent Conseil, deux anomalies avaient été constatées par les services de l'état :

- Sur l'affectation des résultats, nous avons indiqué un report de 6341€ au lieu de 6787€
- Pour le BP 2024, nous l'avons voté avec un excédent, or il nous a été rappelé, que contrairement au budget communal, celui de l'assainissement devait être en équilibre

Suite à ces remarques, contact a été pris avec la Trésorerie qui confirme ces 2 anomalies et demande une Décision Modificative pour ces 2 corrections. Le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir l'autoriser à signer cet acte :

VOTE : **Accord à l'Unanimité**

3- Admission en Non-Valeur :

A la demande de Monsieur le trésorier, la somme de 27.65€ (remboursement ORANGE) de 2018 doit être admise en non-valeur, le Maire demande donc aux conseillers présents de bien vouloir valider cette proposition

VOTE : Accord à l'Unanimité

4 – Décision Modificative – Budget Commune :

Suite à cette admission en non-valeur une décision modificative est nécessaire, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider cette décision modificative :

VOTE : Accord à l'Unanimité

5 – Questions Diverses :

Elections Législatives :

Suite à la Décision de Monsieur le Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale, des Elections Législatives anticipées auront lieu le 30 Juin et 7 Juillet 2024.
Pour notre circonscription, il y a 6 candidats.

Proposition de la Communauté de Communes :

La CCMM propose de lancer un projet d'assistance à Maitrise d'Ouvrage, pour optimiser et sécuriser nos systèmes informatiques, le Maire souhaite accepter cette proposition, il demande l'avis des Conseillers présents. Tous sont favorables, le Maire va donc indiquer à la CCMM cette position.

Document fiscale 2023

Le Maire fait une rapide lecture des chiffres fournis par la Trésorerie sur nos différents ratios et calculs financiers de l'année 2023. Le Maire transmettra le document avec le compte rendu.

Travaux

Mr GRIFFATON Gautier demande si le Maire a pu voir des entreprises pour revoir la toiture du Lavoir. Les demandes de devis vont être lancées, avec en plus une fuite sur la toiture de la salle polyvalente et une fuite sur les velux de la Mairie.

Mr GRIFFATON Gautier demande, également si la Mairie a pu voir pour l'aménagement du trottoir devant sa propriété. Le Maire indique avoir demandé des devis à des entreprises, mais il n'a à ce jour reçu aucune réponse, il va relancer.

Plus aucune remarque n'est formulée, le Maire lève alors la séance à 20h50

Fait à HAMONVILLE le 21 Juin 2024

Le Maire



Le Secrétaire de Séance

